



Nouveau drame à France Télécom, La direction aux abonnés absents...

Le 4 août dernier, et suite à trois nouveaux drames intervenus en juillet, la CGT et les autres organisations syndicales, ont interpellé le PDG de France Telecom.

Elles dénonçaient la généralisation de la souffrance au travail dans un grand nombre de services et du fait de causes tout à fait identifiées : intensification du travail, suppressions d'emplois, fermetures de services et déplacements de salariés, changements de métier, mobilités contraintes, pressions sur les départs, absence de formation, de reconnaissance, perte d'identité de nombreux métiers, management par l'intimidation, la menace, perte de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle...

Elles exigeaient de la direction :

- « De montrer clairement que vous êtes déterminés à chasser la souffrance au travail de notre entreprise et que c'est désormais une priorité du Comex, en cohérence avec l'engagement de politique santé qui remonte déjà à 2005.
- D'assurer sans délai votre obligation en tant qu'employeur : protéger la santé physique et mentale des salariés.
- De répondre enfin favorablement à la demande de négociations, dès la rentrée, pour la déclinaison dans le groupe des dispositions de l'accord interprofessionnel sur le stress intégrant les questions d'organisation et de conditions de travail, de méthode de management...
- ... »

La direction n'a pas encore daigné répondre à ces demandes... Hier matin, un jeune collègue de droit privé travaillant à Besançon s'est donné la mort.

L'émotion est forte parmi le personnel.

La CGT apporte tout son soutien à la famille de notre camarade, à ses proches et à ses collègues.

Une enquête du CHSCT a d'ores et déjà été demandée. D'évidence, sa situation professionnelle difficile, par ailleurs bien connue de la direction, n'est pas étrangère à son geste.

La CGT réinterpelle avec force la direction de France Télécom afin qu'elle prenne des mesures immédiates permettant la protection de la santé et l'épanouissement au travail et qu'elle réunisse d'urgence les organisations syndicales pour ouvrir les négociations demandées.

La CGT appelle les salariés à ne pas rester isolés et à agir collectivement face aux choix de l'entreprise.

Elle propose aux organisations syndicales de l'entreprise de créer les conditions d'une journée d'action unitaire dès la rentrée.

Montreuil , le 12 août 2009